



Départ du directeur régional... Le billet d'humeur de la CGT

Monsieur le Directeur,

Nous avons eu écho, non officiellement, de votre départ prochain. Vous faites régulièrement l'éloge des moyens les plus modernes de contacts et de management, « *il faut s'adapter* » précisez-vous régulièrement. La DGFIP est à la pointe en la matière, comme elle est exemplaire en matière de suppressions d'emplois. Aussi, vous ne devriez pas être choqué que votre action en tant que DFRFiP 35 fasse l'objet d'une courte rétrospective de notre part.

Florilège :

Un directeur visionnaire :

Sur la retenue à la source : « *c'est un sujet techniquement très complexe (...) Je pense que ce dossier n'est pas à l'ordre du jour.* (CTL 30 sept 2014) « *Je ne pense pas que ces sujets aboutiront rapidement.* » (CTL 29 mai 2015).

Une capacité d'adaptation indéniable et du bon sens :

CTL 23 juin 2016- « *Concernant la retenue à la source. Ce qui est certain, c'est que dans un premier temps un effort des services sera nécessaire.* »

Un souci permanent de transparence :

« *Je réitère ma position sur le plan triennal de restructurations (2016-2018) : le DG nous a demandé de ne pas communiquer; je ne communiquerai donc pas,* (CTL 29 janvier 2016). En juin 2016, nous apprenons le transfert du CEA à Beaugard via le CTL de la DISI Ouest

Un directeur à l'écoute des agents :

Même s'il avoue « *ne pas avoir toujours l'information sur ce qui se passe dans les services* », il précise « *Ce n'est pas de l'indifférence, nous ne plantons pas la tête dans le sable comme les autruches. Nous essayons d'apporter des réponses.* » CTL 29 mai 2016

Sur le dossier du Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoniaux, 4 groupes de travail élaborent une organisation sur la base de 2 équipes, au 5ème, le DRFiP reprend la main et revient sur toute l'organisation...

Un directeur qui sait trancher-dans le vif :

CTL suppression d'emplois du 15 décembre 2015: Suppression de 30 emplois à la DRFiP35, 14 B, 2 B géomètres et 14 C. Depuis 10 ans, ce sont 300 emplois qui ont été supprimés dans le département.

Une équipe de direction qui fait preuve de tact :

A l'occasion de la « *visite d'automne 2015* » des directeurs à Magenta, un directeur déclare aux agents d'un SIP Rennais « *pour ceux qui ne sont pas prêts à accepter les consignes ministérielles de suppressions d'emplois, il y a le privé* ».

Une direction souple et attachée au dialogue social :

Refus de déplacer la date d'un stage organisé le 14 juin 2016 (journée de grève et de manifestation nationale à Paris contre la loi Travail) . Le directeur du pôle pilotage et ressources précise que « *les stages organisés ne sont jamais remis ou reportés pour raison de grève et que dans la plupart des cas, les inscrits y participent quand même.* » et dans le même temps, la Direction de la formation professionnelle demande des comptes aux grévistes en leur reprochant d'avoir privé d'autres agents du stage.

Refus aux syndicats d'organiser la votation citoyenne sur la loi travail dans le département, considérant que les agents de la DGFIP *ne sont pas concernés.*

Un directeur attaché aux conditions de travail des agents :

Dates de CHSCT décidées de manière unilatérale par le président du CHS alors que les représentants des syndicats n'étaient pas disponibles, représentants des personnels privés des compte-rendus des acteurs de prévention, qui sont toujours saisis trop tardivement.

Lien entre le CHSCT et CTL systématiquement rompu, ainsi à l'ordre du jour du CTL du 29 mai 2015, 6 points sur 10 auraient dû, au préalable, faire l'objet d'un avis du CHSCT.

Un directeur toujours prêt à dialoguer :

Interrogé sur les fermetures de trésoreries : « *Il y a eu des CTL, nous n'allons pas faire de nouveaux débats et ré-ouvrir le sujet à chaque CTL (3 novembre 2016)* ».

Un directeur lui aussi injustement méprisé par sa propre hiérarchie :

Sur la suppression de la Brigade Régionale Foncière : « *Je suis comme vous, j'ai appris la décision comme vous récemment. Ce sont des décisions qui ont été prises au niveau national sans concertation avec les directions régionales.* ».

Un directeur qui sait se montrer conciliant :

La CGT souhaite mettre au vote lors d'un CTL une motion contre le prélèvement à la source. Le DRFiP : « *je dis non* ». La CGT insiste et demande que la motion et les résultats du vote soient retranscrits dans le PV du CTL. Le DRFiP répond : « *Il n'en est pas question* ».

Le directeur, un homme libre :

La CGT demande pourquoi le DRFiP a retiré de l'ordre du jour du CTL le point relatif à la fermeture le mardi de l'accueil de Rennes Magenta. Réponse du DRFiP : « *je ne réponds pas à votre question.. En tant que président du CTL, je peux retirer ce que je veux* ». C'est comme ça et pis c'est tout... Na !

Un directeur qui sait anticiper :

La CGT interpelle le DRFiP : gouverner, c'est prévoir. Les nouvelles communes, l'explosion de l'immobilier dans la métropole de Rennes, ce sont autant d'articles TH, TF, IR, CFE en plus, autant d'usagers à l'accueil, d'appels téléphoniques, de mails en plus pour tous les services... A-t-il fait remonter à la DG cette augmentation des charges dans le département ?

Le DRFiP : « *vous avez déjà posé cette question, je vous ai déjà répondu à 3 reprises, je veux bien vous réexpliquer une 4ème fois ma réponse mais vous me direz qu'elle ne vous convient pas. Il est hors de question de positionner par avance des emplois par*

rapport à des charges qui n'existent pas encore. ».

Un directeur qui sait s'engager :

« *La DRFiP ne peut pas établir une nomenclature pour dire qu'il faut privilégier telle ou telle tâche. Nous disons aux chefs de service : ne faites pas du toujours plus, définissez au plan local une hiérarchie dans les missions* ». La CGT : « *vous êtes adepte de Ponce Pilate. Les abandons de missions, ça vous revient toujours à la figure lorsque le travail n'est pas fait.... Ce sont les agents dans les services qui le payent et le service public* » (CTL 3 novembre 2016).

Un directeur toujours en phase avec les lignes directrices de la DGFIP :

Alors que les services sont exsangues et que nous nous battons pour le comblement des vacances d'emplois, la réponse est au contraire la **suppression de 44 emplois B et C** supplémentaires pour notre département en 2017 ! Cette hécatombe est à relier à votre plan de destruction du réseau départemental avec les projets pour 2017 des fermetures des trésoreries de Cancale et St-Méen-le-Grand (avec le transfert de la mission hôpital de St-Méen à Montfort), le projet de création d'un service départemental de l'enregistrement à Rennes qui aura pour conséquence la disparition de la mission de service public de l'enregistrement à St-Malo, la modification du PELP en service dit autonome, à la fermeture de la brigade régionale foncière à Brest et Rennes, à la fusion de trois services de publicité foncière de Rennes... et le projet déjà annoncé de la fusion des trésoreries CHU et CHGR en 2018.

Autant de restructurations qui s'ajoutent à celles de 2016 : Fermeture de la trésorerie de La Guerche-de-Bretagne (fusion avec la trésorerie de Vitré collectivités et le SIP de Vitré), fermeture de la trésorerie de Louvigné-du-Désert (fusion avec la trésorerie de Fougères collectivités et le SIP de Fougères), fusion des 2 SIP de St-Malo et des 2 SIE de St-Malo, création d'un PCR (pôle de contrôle des revenus patrimoniaux).

Si on peut tenter de présenter votre action avec une forme de décalage, les conséquences pour le service public et les conditions de travail des agents n'en sont pas moins catastrophiques, et elles le seraient encore plus si les syndicats du département ne combattaient pas pour défendre les droits et garanties des agents et le service public.

Pour un syndicalisme de lutte et de revendications, la CGT Finances publiques 35 invite les agents à rejoindre la CGT, afin d'élaborer collectivement les revendications et décider des moyens d'actions pour les faire aboutir.